

Création d'emploi

M. Hawkes: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le ministre me permet-il de lui poser une brève question au sujet de sa dernière remarque?

M. l'Orateur adjoint: Le député accepte-t-il de répondre à une question?

M. Axworthy: Monsieur l'Orateur, j'y répondrai avec plaisir lorsque j'aurai terminé mon exposé, s'il me reste du temps.

Le député de Capilano, qui se fait le champion des comptables et des avocats spécialistes de la fiscalité, a vivement critiqué certaines des mesures les plus importantes et sans doute les plus libérales jamais proposées dans le pays depuis des années: je veux parler des mesures qui visent à imposer équitablement tous les Canadiens, de façon à ce que plus personne ne soit favorisé. Quand le député prétend que le régime fiscal va être très injuste, je lui demande: pour qui? Pour ses riches amis, ses associés commerciaux? Est-ce que ce sont eux qui vont être défavorisés?

Comme le ministre des Finances (M. MacEachen) l'a signalé, quelque 47 milliards de dollars de recettes ont été perdus l'an dernier en dépenses fiscales, en avantages spéciaux et en échappatoires. Avec tout le cinéma que fait chaque jour le Nouveau parti démocratique en parlant de l'équité, et de la justice au sein de notre société, on pourrait s'attendre à ce qu'il accueille favorablement cette réforme fondamentale que contient le discours budgétaire. Le député de Hamilton Mountain (M. Deans) en a-t-il parlé? Non, pas un mot. Cela amène les députés de ce côté-ci à se demander si les Néo-démocrates s'intéressent véritablement à l'équité et à la justice. Sont-ils vraiment du côté du petit contribuable qui, grâce aux mesures adoptées par le ministre, ne devra pas payer d'impôt si son revenu est inférieur à \$15,000 pour une famille de quatre personnes? Cette mesure budgétaire repose sur un principe fondamental, à savoir que la meilleure façon de garantir la justice au sein de notre société, c'est d'avoir un régime fiscal juste.

Nous ne refuserions pas l'appui des autres partis. Lorsqu'ils prendront la peine d'étudier ces mesures, ils comprendront que ce principe est important pour le pays et que trop de gens, pendant trop longtemps, ont profité injustement du régime fiscal. Nous sommes bien décidés à y mettre bon ordre.

Je crois que le budget énonce des lignes directrices efficaces pour la gestion de l'économie au cours des années 1980. Il comporte une série de propositions destinées à endiguer l'inflation et, partant, à relancer la productivité dans notre pays. Il comporte des mesures destinées à favoriser l'équité et la justice fiscale, pour que les particuliers de notre pays sachent qu'ils sont égaux les uns par rapport aux autres.

Chose plus importante, monsieur l'Orateur, le gouvernement a pris l'engagement d'assurer un renouveau et de sensibiliser nos concitoyens au potentiel de croissance énorme dont jouit notre pays. Ce qu'il convient de faire, c'est d'axer nos priorités structurelles sur la recherche et le développement, la main-d'œuvre et la planification, les investissements industriels et l'analyse sectorielle. Or, tous ces éléments sont contenus dans le budget. Ce document va fournir une base de discussion et de consultation avec le secteur privé dans les mois et années à venir. De cette façon, nous pourrions établir des stratégies et des programmes de développement mutuellement acceptables. Telle est l'orientation du budget. Il est extrêmement opportun

dans la période de crise que nous connaissons, car il a une orientation foncièrement pragmatique et ne s'inspire nullement de philosophies dépassées.

J'espère que les Canadiens se rendront compte qu'aux termes de la résolution budgétaire, la manière la plus efficace de créer des emplois au Canada consiste à assurer une gestion efficace de l'économie et non pas simplement à se fonder sur des principes théoriques et idéologiques dépassés tels que ceux qui ont été avancés par l'orateur précédent dans l'entrée en matière de son intervention.

J'espère que les députés se rendront compte en étudiant la résolution dont ils sont saisis qu'elle tient davantage de la philosophie de salon que d'une politique pragmatique. C'est probablement pourquoi nous siégeons de ce côté-ci de la Chambre et pourquoi ils sont, eux, cantonnés perpétuellement sur les bancs de l'opposition!

Des voix: Bravo!

M. Hawkes: Monsieur l'Orateur, je crois que le ministre a fait part de son intention de tirer au clair ce principe de justice et d'équité. Comme il le sait, les impôts indirects que doivent payer tous les Canadiens, les personnes âgées, les indigents et ainsi de suite, ont doublé au cours du bref mandat du ministre des Finances (M. MacEachen). Lors de son arrivée au pouvoir, ces impôts représentaient \$100 par mois par ménage.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Le député n'a pas la parole. S'il veut poser une question au ministre, il peut le faire, mais il semble en fait vouloir se lancer dans un discours.

M. Hawkes: Je m'excuse monsieur l'Orateur. Je vais lui poser ma question directement. Le ministre a tenté de dire à la Chambre que les impôts indirects n'ont pas augmenté. Veut-il faire croire qu'ils n'ont pas doublé et qu'ils n'atteignent pas actuellement \$200 par ménage mensuellement? Croit-il que les impôts indirects sont équitables . . .

M. l'Orateur adjoint: Le député a posé sa question.

M. Axworthy: Je m'empresse de signaler au député que le gouvernement et le ministre des Finances ont augmenté sensiblement le supplément de revenu accordé aux personnes âgées. Nous avons pu réduire le prix de l'énergie proposé par le gouvernement précédent de sorte que le consommateur s'en tire mieux. Nous avons réduit les primes d'assurance-chômage d'environ 15 p. 100 en un an seulement. On peut conclure de tout cela que nous avons réparti nos maigres ressources de façon à venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Quelles que soient les idées fantastiques du député au sujet des impôts indirects, je lui propose d'examiner le budget au lieu de consulter sa boule de cristal et de s'en tenir à des chiffres farfelus qu'il semble citer au hasard.

● (1630)

L'hon. Sinclair Stevens (York-Peel): Monsieur l'Orateur, après avoir entendu le ministre, je crois que tous les députés conviendront que le gouvernement est absolument éhonté. Par exemple, à mon collègue qui lui demandait s'il était d'accord pour dire qu'il y a une hausse importante de la taxation indirecte, le ministre a répondu tout à fait à côté de la question, puis il a eu l'impudence d'ajouter qu'au lieu de regarder dans une boule de cristal, il fallait examiner le budget. Je prends le ministre au mot.